



Conseil économique et social

Distr. générale
17 juillet 2019
Français
Original : anglais



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Commission économique pour l'Europe

Organisation pour l'alimentation et l'agriculture

Comité des forêts et de l'industrie forestière

Commission européenne des forêts

Soixante-dix-septième session

Genève, 4-7 novembre 2019

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Quarantième session

Genève, 4-7 novembre 2019

Ordre du jour provisoire annoté de la session conjointe du Comité des forêts et de l'industrie forestière et de la Commission européenne des forêts

qui s'ouvrira à Genève, le 4 novembre 2019, à 10 h 30

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Forêts et économie circulaire.
3. Questions communes intéressant le Comité et la Commission :
 - a) Examen des recommandations relatives au point 2 « Forêts et économie circulaire » ;
 - b) Questions de politique mondiale et régionale concernant les forêts ;
 - c) Programme de travail intégré ;
 - i) Examen stratégique du Programme de travail intégré de Varsovie ;
 - ii) Rapport du Groupe de travail conjoint sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières ;
 - iii) Gestion des Équipes de spécialistes ;
 - iv) Examen des activités menées en 2019 et activités et publications prévues pour 2020 ;
 - v) Lignes directrices pour la promotion des emplois verts dans le secteur forestier ;
 - vi) Restauration de paysages forestiers ;
 - d) Résultats du Forum régional pour le développement durable et du forum politique de haut niveau pour le développement durable ;
 - e) Point sur un accord juridiquement contraignant concernant les forêts en Europe ;



- f) Débats sur les marchés ;
 - g) Questions diverses.
4. Questions relevant du Comité des forêts et de l'industrie forestière :
- a) Questions découlant de la soixante-huitième session de la Commission économique pour l'Europe (CEE) ;
 - b) Règlement intérieur du Comité des forêts et de l'industrie forestière ;
 - c) Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour les forêts ;
 - d) Programme de travail du sous-programme sur le bois et la foresterie ;
 - e) Questions relatives à l'accord juridiquement contraignant concernant les forêts en Europe ;
 - f) Élection du Bureau ;
 - g) Date et lieu de la prochaine session ;
 - h) Questions diverses.
5. Questions relevant de la Commission européenne des forêts de la FAO :
- a) Suite donnée aux décisions adoptées à la trente-neuvième session de la Commission européenne des forêts (CEF) ;
 - b) Présentation des activités forestières menées par le Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale ;
 - c) Progrès accomplis par *Silva Mediterranea* ;
 - d) Rapport d'activité du Groupe de travail de la CEF sur l'aménagement des bassins versants de montagne ;
 - e) Table ronde consacrée au nouveau risque que les espèces envahissantes constituent pour les forêts européennes ;
 - f) Travaux de la FAO dans le domaine de la biodiversité ;
 - g) Rôle des chaînes de valeur durables du bois dans la réalisation des objectifs de développement durable ;
 - h) Processus mondiaux ;
 - i) Mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts et collaboration avec le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF), au-delà du Programme de travail intégré de Varsovie ;
 - j) Préparatifs de la trente-deuxième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, de la vingt-cinquième session du Comité des forêts et du XV^e Congrès forestier mondial (gouvernance de la FAO) ;
 - k) Élection du Bureau, date et lieu de la prochaine réunion ;
 - l) Questions diverses.
6. Adoption du rapport de la session conjointe et clôture de la session.

II. Ordre du jour provisoire annoté

Pour la date et l'heure des séances, se reporter au calendrier qui figure à la fin du présent document.

Ouverture

L'ouverture de la Semaine européenne des forêts aura lieu le lundi 4 novembre 2019 à 10 heures. La session officielle du Comité et de la Commission commencera à 10 h 30.

Conformément à la pratique établie, les Bureaux du Comité et de la Commission ont suggéré que les Présidents des deux organes assurent la coprésidence de la session conjointe.

1. Adoption de l'ordre du jour

Document(s) : ECE/TIM/2019/1 ; FO:EFC/2019/1

Conformément au règlement intérieur des deux organes, le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

2. Forêts et économie circulaire

Document(s) : ECE/TIM/2019/3 ; FO:EFC/2019/3

Deux tables rondes consacrées aux forêts et à l'économie circulaire permettront de mettre en lumière les moyens de contribuer au renforcement des avantages économiques, sociaux et écologiques dérivés des forêts, en particulier en ce qui concerne le deuxième objectif d'ensemble relatif aux forêts du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF).

Les représentants examineront également les recommandations sur le sujet, qui figurent dans le document susmentionné.

3. Questions communes intéressant le Comité et la Commission

a) Examen des recommandations relatives au point 2 « Forêts et économie circulaire »

Les représentants examineront les recommandations présentées lors des deux tables rondes tenues lundi sur le thème des forêts et de l'économie circulaire.

b) Questions de politique mondiale et régionale concernant les forêts

Les représentants seront informés de l'évolution des politiques au niveau mondial et régional qui ont une incidence sur les travaux du Comité et de la Commission. En particulier, les questions ci-après feront l'objet d'une actualisation :

- i) La 14^e session du FNUF et la contribution régionale au plan stratégique des Nations Unies sur les forêts ;
- ii) Les forêts et les objectifs de développement durable (ODD) ;
- iii) Processus et activités régionaux (par exemple, Forest Europe et l'Institut européen des forêts).

Les représentants seront invités à prendre note des informations données et à formuler des recommandations d'actions futures à mener par le Comité et la Commission à cet égard.

Les résultats obtenus au titre de ce point de l'ordre du jour feront l'objet des décisions prises au titre du point 3 c) concernant le Programme de travail intégré.

c) Programme de travail intégré

i) Examen stratégique du Programme de travail intégré de Varsovie

Document(s) : ECE/TIM/2019/4 ; FO:EFC/2019/4

Les représentants seront informés des plans relatifs à l'examen stratégique du Programme de travail intégré de Varsovie et seront invités à approuver la feuille de route et les activités à mener dans le cadre du processus d'examen telles que décrites dans les documents pertinents.

ii) Rapport du Groupe de travail conjoint sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières

Document(s) : ECE/TIM/EFC/WP.2/2019/2

Le rapport de la quarante et unième session du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières, qui s'est tenue à Genève du 27 au 29 mars 2019, sera présenté, pour examen, au Comité et à la Commission.

Les représentants seront informés des recommandations formulées par le Groupe de travail conjoint concernant les ajustements à apporter aux Équipes de spécialistes de l'organisation.

iii) Gestion des Équipes de spécialistes

Document(s) : ECE/TIM/2019/5 ; FO:EFC/2019/5

Les représentants seront invités à examiner les recommandations formulées par le Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières concernant les questions suivantes :

- i) Le renouvellement du mandat des Équipes de spécialistes ;
- ii) L'éventuelle intégration de l'Équipe de spécialistes de la politique forestière dans l'Équipe de spécialistes des perspectives du secteur forestier ;
- iii) La création d'une équipe de spécialistes des forêts boréales et l'approbation de son mandat.

iv) Examen des activités menées en 2019 et activités et publications prévues pour 2020

Document(s) : ECE/TIM/2019/6 ; FO:EFC/2019/6

Document(s) : ECE/TIM/2019/7 ; FO:EFC/2019/7

Les représentants seront informés des activités qui ont été menées en 2019 dans le cadre du Programme de travail intégré de Varsovie, notamment les principales conclusions issues de l'étude intitulée « State of Forest Ownership in the UNECE region » (L'état de la propriété forestière dans la région de la CEE). Il leur sera également présenté une liste provisoire des produits et des publications prévus pour 2020.

Les représentants seront invités à adopter le document.

v) Lignes directrices pour la promotion des emplois verts dans le secteur forestier

Document(s) : ECE/TIM/2019/8 ; FO:EFC/2019/8

Les représentants seront invités à adopter les Lignes directrices CEE/FAO/Forest Europe pour la promotion des emplois verts dans le secteur forestier.

vi) Restauration de paysages forestiers

Document(s) : ECE/TIM/2019/Inf.2 ; FO:EFC/2019/Inf.2

Les représentants seront informés des activités de restauration des paysages forestiers passées et en cours. Le Comité et la Commission seront invités à examiner l'orientation des travaux et des activités futures dans ce domaine, dans l'optique de la Décennie des

Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030) et de l'initiative 30x30 pour la restauration des paysages forestiers en Europe, dans le Caucase et en Asie centrale.

d) Résultats du Forum régional pour le développement durable et du forum politique de haut niveau pour le développement durable

Les représentants seront informés des résultats du Forum régional pour le développement durable dans la région de la CEE, qui s'est tenu à Genève les 21 et 22 mars 2019. En particulier, ils recevront des informations sur la table ronde intitulée « Le savoir, instrument du changement », pour laquelle la Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois a mis à disposition un expert dans le domaine de l'éducation et de la pédagogie forestières, et sur la manifestation parallèle célébrant la Journée internationale des forêts. Ils seront également informés des résultats pertinents du forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui s'est tenu du 9 au 18 juillet 2019 à New York.

Les représentants seront invités à prendre note des informations fournies et à formuler des recommandations sur les contributions que le Comité et la Commission pourraient apporter à leur prochaine session en 2020.

e) Point sur un accord juridiquement contraignant concernant les forêts en Europe

Les représentants seront informés de l'état d'avancement des discussions sur l'éventuelle reprise des négociations relatives à l'accord juridiquement contraignant concernant les forêts en Europe.

Les représentants seront invités à prendre note des informations fournies.

f) Débats sur les marchés

Document(s) : ECE/TIM/2019/9 ; FO:EFC/2019/9

Les débats sur les marchés porteront sur les tendances du marché des produits forestiers dans la région et les progrès accomplis dans le secteur en faveur du développement durable. Les représentants seront invités à faire des déclarations sur les tendances les plus récentes de la production et du commerce des produits forestiers et à examiner les amendements au projet de déclaration sur les marchés de la session conjointe (ECE/TIM/2019/9 ; FO:EFC/2019/9). Les débats s'appuieront sur les données et les informations collectées, ainsi que sur les publications de la Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois, en particulier la Revue annuelle du marché des produits forestiers 2019-2020.

g) Questions diverses

Au moment de l'établissement du présent ordre du jour, le secrétariat n'avait pas de question à poser au titre de ce point.

4. Questions relevant du Comité des forêts et de l'industrie forestière

a) Questions découlant de la soixante-huitième session de la Commission économique pour l'Europe (CEE)

Document(s) : E/ECE/1488

Les représentants seront informés des décisions en rapport avec le Programme de travail intégré qui ont été adoptées par la CEE à sa soixante-huitième session, tenue à Genève du 8 au 10 avril 2019.

Les représentants seront invités à tenir compte de ces décisions et faits nouveaux dans les activités à prévoir.

b) Règlement intérieur du Comité des forêts et de l'industrie forestière

Document(s) : ECE/TIM/2019/10 ; FO:EFC/2019/10

À la demande d'un État membre, le Bureau du Comité des forêts et de l'industrie forestière a décidé d'inscrire à l'ordre du jour un point relatif au Règlement intérieur, tel qu'il figure à l'annexe III du document ECE/TIM/2018/2, afin d'examiner la possibilité de modifier le paragraphe 9 du Règlement intérieur actuel du Comité, et de préciser la pratique établie.

Les représentants seront invités à examiner la proposition et à l'adopter.

c) Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour les forêts

Document(s) : ECE/TIM/2019/11 ; FO:EFC/2019/11

Les représentants seront informés de la situation actuelle du Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'étude des tendances et des perspectives à long terme du bois d'œuvre en Europe (nom complet du Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour les forêts) et examineront comment en rationaliser le financement conformément aux règlements actuels de l'ONU et de la CEE.

d) Programme de travail du sous-programme sur le bois et la foresterie

Document(s) : ECE/TIM/2019/12 ; FO:EFC/2019/12

Les représentants seront invités à examiner et à adopter le projet de programme de travail du sous-programme sur le bois et la foresterie pour 2020 et à le recommander au Comité exécutif pour approbation.

e) Questions relatives à l'accord juridiquement contraignant concernant les forêts en Europe

Document(s) : ECE/TIM/2019/13 ; FO:EFC/2019/13

Les représentants seront informés de l'état d'avancement des discussions sur la reprise éventuelle des négociations relatives à l'accord juridiquement contraignant concernant les forêts en Europe et des incidences de cette activité sur les travaux de la CEE et du Comité des forêts et de l'industrie forestière.

Les représentants seront invités à prendre note des informations fournies et à apporter des conseils en conséquence.

f) Élection du Bureau

Le Comité doit élire son président et ses vice-présidents, qui exerceront leurs fonctions jusqu'à la fin de la soixante-dix-huitième session. À la soixante-seizième session, les personnes ci-après ont été élues pour exercer leurs fonctions jusqu'à la fin de la soixante-dix-septième session : Guy Robertson (États-Unis) en qualité de Président ; Marta Gaworska (Pologne), Christoph Dürr (Suisse) et Maria Sokolenko (Fédération de Russie) en qualité de Vice-Présidents.

g) Date et lieu de la prochaine session

Sous réserve que des services de conférence soient disponibles, la semaine du 2 au 6 novembre 2020 a été retenue provisoirement pour la soixante-dix-huitième session du Comité, qui se tiendra à Genève, à moins qu'un autre pays ne se propose de l'accueillir.

h) Questions diverses

Au moment de l'établissement du présent ordre du jour, le secrétariat n'avait pas de question à poser au titre de ce point.

5. Questions relevant de la Commission européenne des forêts de la FAO

a) Suite donnée aux décisions adoptées à la trente-neuvième session de la Commission européenne des forêts (CEF)

Document(s) : ECE/TIM/2019/14 ; FO:EFC/2019/14

Les représentants seront informés de la manière dont les décisions adoptées par la Commission à sa trente-neuvième session (ECE/TIM/2017/2 ; FO:EFC/2017/2) ont été mises en œuvre. Dans le cadre de l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions antérieures, une attention particulière est accordée à certaines questions clés telles que les évolutions mondiales et régionales, les espèces envahissantes des forêts, la restauration des paysages forestiers, la réalisation dans la région des objectifs de développement durable relatifs à la foresterie, ainsi que la foresterie et la sécurité alimentaire.

b) Présentation des activités forestières menées par le Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale

Document(s) : ECE/TIM/2019/15 ; FO:EFC/2019/15

Les représentants seront informés des travaux et activités forestiers menés ou prévus au niveau régional par le Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale (FAO-REU) et par le Bureau sous-régional pour l'Asie centrale (FAO-SEC).

Les représentants seront invités à fournir des orientations à la FAO concernant les travaux forestiers effectués dans la région.

c) Progrès accomplis par *Silva Mediterranea*

Document(s) : ECE/TIM/2019/16 ; FO:EFC/2019/16

Les représentants seront informés des activités menées sous les auspices de *Silva Mediterranea* concernant, par exemple, l'état des forêts méditerranéennes, le Cadre stratégique pour les forêts méditerranéennes et la sixième Semaine forestière méditerranéenne, dans le cadre de laquelle le Comité *Silva Mediterranea* tiendra sa vingt-troisième session.

d) Rapport d'activité du Groupe de travail de la CEF sur l'aménagement des bassins versants de montagne

Document(s) : ECE/TIM/2019/17 ; FO:EFC/2019/17

Les représentants seront informés des activités menées par le Groupe de travail de la Commission européenne des forêts sur l'aménagement des bassins versants de montagne, notamment de sa dernière initiative sur la fonction de protection des forêts dans un climat en évolution.

Les représentants seront invités à fournir des orientations au Groupe de travail concernant les travaux effectués dans la région.

e) Table ronde consacrée au nouveau risque que les espèces envahissantes constituent pour les forêts européennes

Document(s) : ECE/TIM/2019/18 ; FO:EFC/2019/18

Chaque année, les espèces forestières envahissantes causent de plus en plus de dommages à l'environnement, à l'économie et à la santé publique. Aujourd'hui, les politiques de mondialisation, en particulier l'augmentation des échanges intercontinentaux, la multiplication des destinations de voyage et les changements climatiques sont les principaux facteurs à l'origine de l'introduction et de l'installation d'espèces envahissantes et des problèmes qui en découlent.

Les participants à la table ronde examineront les multiples dimensions du problème dans la région et fourniront des orientations sur les travaux à mener.

f) Travaux de la FAO dans le domaine de la biodiversité

Document(s) : ECE/TIM/2019/19 ; FO:EFC/2019/19

Les représentants seront informés des implications possibles de la Stratégie de la FAO pour la diversité biologique qui est en cours d'élaboration, de l'intégration de la diversité biologique dans la foresterie, des résultats concernant les forêts issus de la session de la Commission des ressources génétiques, du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières et des préparatifs en vue de l'élaboration du rapport mondial sur l'état des ressources génétiques forestières.

Les représentants seront invités à contribuer aux travaux pertinents de la FAO aux niveaux mondial, régional et national.

g) Rôle des chaînes de valeur durables du bois dans la réalisation des objectifs de développement durable

Document(s) : ECE/TIM/2019/23 ; FO:EFC/2019/23

Le secrétariat informera les membres de la Commission de l'initiative mondiale de la FAO intitulée « Du bois durable pour un monde durable » et du rôle que la chaîne de valeur du bois durable joue dans la réalisation des objectifs de développement durable.

Les représentants seront invités à contribuer à l'initiative de la FAO aux niveaux mondial, régional et national.

h) Processus mondiaux

Document(s) : ECE/TIM/2019/20 ; FO:EFC/2019/20

Les résultats de la vingt-quatrième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques, du Forum mondial sur les forêts urbaines, des treizième et quatorzième sessions de la Conférence des Parties à la Convention sur la lutte contre la désertification, du quatrième Congrès mondial d'agroforesterie, du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2019, du Sommet sur le climat convoqué par le Secrétaire général et des Décennies des Nations unies (agriculture familiale et restauration des écosystèmes) ainsi que les implications de la réforme de l'ONU et des réformes de la Commission internationale du peuplier seront portés à l'attention de la Commission.

Les représentants seront invités à donner leur avis sur les contributions de la FAO au processus mondial.

i) Mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts et collaboration avec le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF), au-delà du Programme de travail intégré de Varsovie

Document(s) : ECE/TIM/2019/21 ; FO:EFC/2019/21

À sa vingt-quatrième session, le Comité des forêts « a recommandé [au FNUF] de collaborer plus étroitement avec les commissions régionales des forêts, au moyen de sa dimension régionale, et a suggéré que cette collaboration soit souple et adaptée aux différents contextes régionaux ».

Les représentants seront informés des résultats de la quatorzième session du FNUF, notamment des délibérations de celui-ci sur la dimension régionale ainsi que des actions menées par la FAO aux niveaux mondial et régional à l'appui du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts. Ils seront invités à contribuer à la mise en œuvre du plan stratégique par l'intermédiaire de la FAO aux niveaux mondial et régional, au-delà du programme de travail conjoint de la Commission européenne des forêts et du Comité des forêts et de l'industrie forestière, ainsi qu'aux possibilités de collaboration future avec le FNUF.

j) Préparatifs de la trente-deuxième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, de la vingt-cinquième session du Comité des forêts et du XV^e Congrès forestier mondial (gouvernance de la FAO)

Document(s) : ECE/TIM/2019/22 ; FO:EFC/2019/22

La Commission sera invitée à proposer les thèmes à examiner à la trente-deuxième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe et à la vingt-cinquième session du Comité des forêts de la FAO en 2020, et elle déterminera ses priorités régionales dans le contexte du Programme forestier de la FAO. Les représentants seront également informés et tenus au courant des préparatifs du XV^e Congrès forestier mondial.

k) Élection du Bureau, date et lieu de la prochaine réunion

Conformément à son règlement intérieur et selon l'usage, la Commission doit élire un président et trois vice-présidents, qui exerceront leurs fonctions jusqu'à la fin de la quarante et unième session. À la trente-neuvième session, les personnes/représentants ci-après ont été (ré)élus pour exercer leurs fonctions jusqu'à la fin de la quarantième session : Christine Farcy (Belgique) en qualité de Présidente ; Rob Busink (Pays-Bas), Kenan Kilic (Turquie) et Liubov Poliakova (Ukraine) en qualité de Vice-Présidents.

l) Questions diverses

Au moment de l'établissement du présent ordre du jour, le secrétariat n'avait pas de question à poser au titre de ce point.

6. Adoption du rapport de la session conjointe et clôture de la session

Le Comité et la Commission seront invités à adopter le rapport en se fondant sur un projet de texte établi par le secrétariat.

III. Calendrier provisoire

Soixante-dix-septième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière et quarantième session de la Commission européenne des forêts

Lundi 4 novembre 2019

<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Titre</i>
10 heures – 10 h 30		Ouverture de la Semaine européenne des forêts
10 h 30 – 11 h 20		Ouverture officielle de la session commune et observations liminaires
11 h 20 – 11 h 30	Point 1	Adoption de l'ordre du jour
11 h 30 – 13 heures	Point 2	Forêts et économie circulaire
15 heures – 18 heures	Point 2	Forêts et économie circulaire

Mardi 5 novembre 2019

<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Titre</i>
10 heures – 10 h 15	Point 3 a)	Examen des recommandations relatives au point 2 « Forêts et économie circulaire »
10 h 15 – 10 h 45	Point 3 b)	Questions de politique mondiale et régionale concernant les forêts
10 h 45 – 12 h 30	Point 3 c)	Programme de travail intégré
12 h 30 – 12 h 45	Point 3 d)	Résultats du Forum régional pour le développement durable et du forum politique de haut niveau pour le développement durable
12 h 45 – 13 heures	Point 3 e)	Point sur un accord juridiquement contraignant concernant les forêts en Europe
15 heures – 17 h 45	Point 3 f)	Débats sur les marchés
17 h 45 – 18 heures	Point 3 g)	Questions diverses

Mercredi 6 novembre 2019

<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Titre</i>
10 heures – 10 h 30	Point 4 a)	Questions découlant de la soixante-huitième session de la Commission économique pour l'Europe (CEE)
10 h 30 – 11 heures	Point 4 b)	Règlement intérieur du Comité des forêts et de l'industrie forestière
11 heures – 11 h 30	Point 4 c)	Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour les forêts
11 h 30 – 12 heures	Point 4 d)	Programme de travail du sous-programme sur le bois et la foresterie
12 heures – 12 h 15	Point 4 e)	Questions relatives à l'accord juridiquement contraignant concernant les forêts en Europe

<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Titre</i>
12 h 15 – 12 h 30	Point 4 f)	Élection du Bureau
12 h 30 – 12 h 45	Point 4 g)	Date et lieu de la prochaine session
12 h 45 – 13 heures	Point 4 h)	Questions diverses
15 heures – 15 h 30	Point 5 a)	Suite donnée aux décisions adoptées à la trente-neuvième session de la Commission européenne des forêts (CEF)
15 h 30 – 17 h 30	Point 5 b)	Présentation des activités forestières menées par le Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale
17 h 30 – 17 h 45	Point 5 c)	Progrès accomplis par <i>Silva Mediterranea</i>
17 h 45 – 18 heures	Point 5 d)	Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne

Jeudi 7 novembre 2019

<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Titre</i>
10 heures – 11 h 20	Point 5 e)	Table ronde consacrée au nouveau risque que les espèces envahissantes constituent pour les forêts européennes
11 h 20 – 11 h 50	Point 5 f)	Travaux de la FAO dans le domaine de la biodiversité
11 h 50 – 12 h 15	Point 5 g)	Rôle des chaînes de valeur durables du bois dans la réalisation des objectifs de développement durable
12 h 15 – 12 h 40	Point 5 h)	Processus mondiaux
12 h 40 – 13 heures	Point 5 i)	Mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts et collaboration avec le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF), au-delà du Programme de travail intégré de Varsovie
15 heures – 15 h 25	Point 5 j)	Préparatifs de la trente-deuxième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, de la vingt-cinquième session du Comité des forêts et du XV ^e Congrès forestier mondial (gouvernance de la FAO)
15 h 25 – 15 h 40	Point 5 k)	Élection du Bureau, date et lieu de la prochaine réunion
15 h 40 – 15 h 50	Point 5 l)	Questions diverses
15 h 50 – 18 heures	Point 6	Adoption du rapport de la session conjointe et clôture de la session